

C. C. WEPPE

EXTRAIT des DELIBERATIONS

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 17 mars 2015

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le dix sept mars deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de, après convocation légale faite le 10 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 17
de votants : 21

Étaient présents : Mmes BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VAN DRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mme SLEMBROUCK, MM. BRAME et HOURIEZ

Pouvoirs : Mme ACCART à M. WOLFCARIUS, M. COEVOET à M. MASSON, Mme ELOIRE à M. LEDOUX, Mme RICQUE à M. DELEPAUL.

=====

Autorisation de déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour l'extension de la ZA de la Houssoye à Bois-Grenier

Monsieur le Président rappelle le projet d'extension de la Zone d'Activités de la Houssoye à Bois-Grenier.

Il présente les travaux à réaliser et le plan de financement. Le coût de l'opération peut être estimé, valeur mars 2014, à 1 013 013,90 € TTC, financés comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES			
Poste	prix HT	TVA	prix TTC
achat de terrain (8€/m ²)			400 000,00
frais de notaires	6 000,00	1 200,00	7 200,00
SOUS TOTAL 1	6 000,00	1 200,00	407 200,00
voirie	180 740,00	36 148,00	216 888,00
assainissement	142 405,00	28 481,00	170 886,00
tranchée commune	18 630,00	3 726,00	22 356,00
réseaux divers	77 857,00	15 571,40	93 428,40
espaces verts	3 150,00	630,00	3 780,00
SOUS TOTAL 2	422 782,00	84 556,40	507 338,40
frais pub	1 667,00	333,40	2 000,40
étude pro	19 000,00	3 800,00	22 800,00
MOE	19 000,00	3 800,00	22 800,00
CSPS et CT	5 000,00	1 000,00	6 000,00
SOUS TOTAL 3	44 667,00	8 933,40	53 600,40
révision de prix (3% sous totaux 2+3)	14 023,47	2 804,69	16 828,16
aléas de chantier (5% sous totaux 2+3)	23 372,45	4 674,49	28 046,94
SOUS TOTAL 4	37 395,92	7 479,18	44 875,10
TOTAL general dépenses	510 844,92	102 168,98	1 013 013,90
Travaux d'aménagement ZA BG (sous totaux 2 à 4)	504 844,92	100 968,98	605 813,90
RECETTES PREVISIONNELLES			
DETR (25% HT sous totaux 2 à 4)			126 211,23
FCTVA (15,761% TTC sous totaux 2 à 4)			95 482,33
vente des terrains (15€/m ²)			750 000,00
AUTOFINANCEMENT CCW			41 320,34
TOTAL général Recettes			1 013 013,90

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire:

- Approuve le projet ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter à nouveau une subvention au titre de la DETR ;
- Dit que les crédits alloués au projet ont été inscrits au Budget Primitif 2014 et reportés au Budget Primitif 2015.

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

